

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

Direction générale
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 59115 du 6 juin 2011 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général des organismes centraux – branche « formations extérieures »**

NOR : IOCJ1115658S

Le sous-directeur de la gestion du personnel,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu la décision n° 72319 du 1^{er} décembre 2010 (NOR : IOCJ1029416S),

Décide :

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} juillet 2011 :

Buisson Arnaud	Nigend : 215 852	Numéro de livret de solde : 8 064 177
----------------	------------------	---------------------------------------

Fait le 6 juin 2011.

*Le colonel, sous-directeur
de la gestion du personnel,*
J. RIBAUD